

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance publique

Le Conseil Municipal de la Commune de LAVELANET
Se réunira le 10 février 2026 à 16 heures
Salle d'honneur de la Mairie

Date de convocation : 4 février 2026

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 9 décembre 2025

I-AFFAIRES GÉNÉRALES

- Décisions municipales prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation.
- Création nouvelle Autorisation De Stationnement (ADS) pour les taxis.
- Motion pour réaffirmer la nécessité de maintenir la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'Energie au SDE09.

II-AFFAIRES FINANCIÈRES

- Principe d'indemnisation amiable des commerçants et artisans suite à la restructuration de la rue Jean Jaurès.
- Dossier de demande de subvention - Fonds Départemental d'Action Locale 2026 pour l'acquisition d'un véhicule de chantier manuscopique.
- Dossier de demande de subvention / Projet de restructuration de l'îlot de Bensa auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et de l'Etat (DETR 2026 – Priorité 1).
- Dossier de demande de subvention / Projet de requalification urbaine auprès du Conseil Départemental de l'Ariège, de la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et de l'Etat (DETR 2026 – Priorité 2).
- Attribution d'une subvention à l'Association Stade Lavelanétien pétanque club.
- Attribution d'une subvention à l'Association Nationale d'Entraide de la Médaille Militaire, 241^{ème} Section de l'Ariège.
- Projet voyage à Paris Conseil Municipal Enfant.
- Budget prévisionnel pour le Trail des Petits Génies.

III -URBANISME TRAVAUX

- Opérations façades : subventions.
- Opération de Revitalisation du Centre Bourg et de Développement de Territoire valant Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain : subventions.
- Cession de la friche « BOYER » sis Lieu-dit « Peyreguil », « 31 rue Jacquard » et « Rue Jacquard »
- Approbation signature convention opérationnelle avec l'Etablissement Public Foncier (EPF).
- Approbation du principe de compensation surfacique.

IV- PERSONNEL COMMUNAL

- Mise à jour sur la gestion du personnel.
- Recours à un vacataire

V- INFORMATIONS

- Note d'information à l'attention des élus - Droit de préemption exercé ou non depuis la séance précédente.

Le Maire,
Marc SANCHEZ

